12

QUESTIONS D'UN CITOYEN.

Cne
FRC
7355

Ils ont bien fait, ſi tous ſont heureux.

QUELS ſont les êtres dont la révolution aſſure le bonheur ?

Eſt-ce le Roi, dont l'Europe entière voit avec conſternation les malheurs & l'eſclavage ?

Eſt-ce ſa Famille diſperſée & menacée par le glaive ?

Eſt-ce la Nobleſſe que le fer & la flamme forcent à fuir la Patrie ?

Eſt-ce le Clergé, compoſé de cent cinquante mille individus de toutes les claſſes, que l'on dépouille de ſes propriétés de la manière la plus inique & la plus imprévue ?

Eſt-ce la Magiſtrature ?

Eſt-ce le Militaire ?

Eſt-ce la Finance ?

Non, répond de toutes parts un cri terrible & lamentable.

Quimporte, me dira-t-on, le ſort d'un million d'hommes, ſi vingt-quatre autres millions recouvrent leurs droits primitifs, leur liberté, le bonheur enfin dont ce million d'hommes les avoient tyranniquement dépouillés.

M & W 14961

Toute sévère que soit cette réponse, je rendrai hommage à sa justice, si la verité se trouve d'accord avec elle. Mais sont-ils véritablement heureux ?

Les mots égalité, Liberté, sont très-beaux, sans doute, ils ont sur-tout des charmes pour les êtres vertueux, qui les font consister dans une obéissance entière & respectueuse à des Loix sagement combinées; mais ils deviennent le signal de la licence & du crime, lorsqu'ils sont faussement interprêtés par des hommes ambitieux & présomptueux, qui, sans autre titre que leur verbeuse éloquence, se croient des lumières & des vertus égales à celles d'un *L'Hôpital*, d'un *Mathieu Molé*, d'un *d'Agueſſeau.* Ils flattent ces Bourgeois, ces Banquiers, qui se croient des *Sully;* ils anéantissent tout esprit de subordination dans ces soldats qui se croient des *Condés*, des *Turennes*, des *Catinats.*

François, avant de vous livrer à ces jouissances de l'amour-propre, commencez par pourvoir à vos besoins les plus pressans : il faut bien davantage; c'est par le bonheur de la Nation toute entière que vous devez justifier, aux yeux de l'univers, votre conduite envers votre Roi, & la cruauté dont vous venez d'user vis-à-vis de ceux que, jusqu'à ce jour, vous avez honorés comme vos guides & vos chefs; car vous n'aurez fait que commettre une injustice inutile & criminelle, si la félicité publique n'est point la suite nécessaire de la révolution.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Il n'eſt pas douteux que nos malheurs prennent leur origine dans les abus de l'autorité & dans la déprédation des finances ; mais la foi publique affirmera que les Cahiers des Provinces avoient ſagement indiquées les réformes à faire, & les moyens de détruire le pouvoir arbitraire. La volonté générale s'étoit clairement expliquée ; nulle force ne pouvoit plus la combattre, l'abolition des lettres de cachet & la reſponſabilité des Miniſtres, ſuffiſoient pour oppoſer au deſpotiſme, des barrières inſurmontables. Il n'eſt pas un homme clairvoyant & ſincère, qui n'apperçoive combien cet ouvrage étoit facile ; & les François n'en avoient-ils point pour garans les vertus de leur Roi, qui n'a jamais ceſſé d'interroger tous les eſprits & tous les cœurs, pour connoître les moyens les plus sûrs de rendre ſes Peuples heureux ?

L'ouvrage le plus difficile conſiſtoit donc à réparer efficacement le déſordre des finances, ſans trop bleſſer les intérêts divers ; car les diſpenſateurs du bonheur public doivent reſſembler à la providence ; la vue d'une ſeule victime inutile doit ſuffire pour ſuſpendre leurs décrets, nulle ne devant être immolée qu'à la néceſſité. Voyons ſi l'Aſſemblée a ſuivi ces préceptes de tous les temps & de tous les Peuples.

Elle a ordonné l'égale répartition des impôts. Elle le devoit ; ſes Cahiers en contenoient le mandat le plus impératif ; tous les Ordres de l'Etat s'étoient réunis pour le voter.

Elle devoit respecter toutes les propriétés acquises sous la sauve-garde de la foi publique; elle s'y étoit engagée par le serment le plus solemnel : comment a-t-elle pu se croire le droit de les attaquer? Donnera-t-elle de la valeur aux motifs qui l'ont déterminée à commettre ce délit, en répondant qu'elle n'a cru pouvoir ramener l'ordre & la prosperité dans l'Empire, qu'en s'investissant d'une autorité sans borne, qui remit en ses mains les biens qu'elle regardoit comme mal acquis & surpris à une Administration aveugle & vicieuse? La justice indiquoit alors que puisqu'il falloit nécessairement des victimes, le droit de les désigner n'appartenoit qu'à la Nation de nouveau rassemblée dans ses Bailliages. C'est-là qu'après avoir réuni toutes ses lumières pour former un nouveau plan vraiment digne d'elle, l'Assemblée devoit venir le soumettre, & ce n'est qu'après avoir obtenu cette auguste sanction, qu'elle pouvoit en ordonner l'exécution.

Le saint nom de la Liberté, répété par des millions de voix, ne m'imposera point silence; & moi aussi je veux être libre; mais je ne me laisserai point égarer par un ombre mensongère, qui traîne à sa suite la désolation & la faim. Peuples! ce n'est point sur moi que je lamente; ouvrez les yeux, & comtemplez le sort qui vous attend. L'Etat est épuisé; ce ne sera qu'en trouvant de grandes ressources qu'il empêchera sa chûte; où les trouvera-t-il désormais? Voilà ce que je vais essayer de vous expliquer, & vous reconnoîtrez combien sont trompeuses les espérances que l'on vous donne.

La recette n'a jamais égalé la dépense; voilà l'origine d'un déficit énorme qu'il faut combler; & l'on n'y parviendra qu'en établissant des impôts proportionnels, auxquels nulle espèce de privilège ne pourra désormais se soustraire.

Pour ne point vous égarer dans de vaines spéculations, commencez par bien vous définir la nature des impôts.

Ils se réduisent à deux sortes : le premier porte sur les propriétés, & le second sur les consommations. Celui sur les propriétés doit nécessairement s'arrêter, lorsque le propriétaire & ses fermiers, après avoir payé les frais de culture, ne trouvent plus de quoi subsister; car en les surchargeant davantage, on ne laisseroit plus qu'un travail ingrat & pénible, qui feroit déserter les charrues ; dès-lors les terreins abandonnés cesseroient de contribuer aux charges de l'Etat; & si cet exemple étoit généralement suivi, les Peuples éprouveroient les horreurs de la famine, & le trésor de l'Etat resteroit vuide.

Tout cultivateur, tout esprit juste ne pourra se refuser à l'évidence de cette définition; mais avant d'en tirer des conséquences, définissons aussi l'impôt sur les consommations.

Il se perçoit par le moyen des douanes, des entrées des Villes , des droits sur le commerce, sur les manufactures, sur les marchandises étrangères, sur les vins, sur les cuirs; en un mot, sur tout ce qui tient aux besoins habituels de la vie, à l'aisance & au luxe. Il est

remarquer que ces différens droits produisent infiniment plus à l'Etat, que tous les impôts réunis qu'on lève sur les propriétés; il faut observer aussi qu'ils sont payés & partagés également par tous les individus, propriétaires de terres ou non propriétaires de terres; c'est même l'unique moyen de faire contribuer aux charges de l'Etat les capitalistes & les rentiers; c'est aussi de cette manière que nous rendons nos tributaires les étrangers que la curiosité, nos arts, nos plaisirs & (nous avions droit de le dire autrefois) notre amabilité appelloient parmi nous. Mais que l'on se garde bien de croire qu'il n'est aucune mesure où cet impôt doive s'arrêter : c'est de toutes les questions la la plus essentielle à bien méditer; car c'est d'elle seule que dépend le sort de la partie la plus nombreuse & la plus indigente de la Nation. L'Assemblée cependant l'a totalement oubliée dans ses Décrets.

La France renferme dans son sein vingt-cinq millions d'habitans; sur ce nombre il existe à peine dix à douze millions de propriétaires : quelqu'exagération que l'on donne à ce nombre, dans lequel je comprends les riches négocians, les gros capitalistes & les rentiers, il en résultera nécessairement qu'il existe plus de douze millions d'individus qui ne possèdent ni fonds ni propriétés, & qui ne peuvent vivre que par le secours de leurs bras & de leur industrie. Il faut donc que la première classe fasse vivre la second, & si vous altérez la fortune des premiers, vous les forcerez à des retranchemens

de dépenſe qui tariront à l'inſtant même les reſſources qui faiſoient vivre les ſeconds. Les impôts ſur les conſommations & même ſur le luxe, ne doivent donc s'établir qu'avec la plus grande circonſpection; car à l'inſtant où vous voudrez fouler le conſommateur, vous expoſerez l'artiſte & le manœuvre à mourir de faim. Toute imprévoyance à cet égard deviendra néceſſairement une horrible ſource de calamité pour la portion la plus malheureuſe de la Nation. Appellons l'expérience à l'aide de ce raiſonnement, elle prouvera ſa juſteſſe, & l'on appercevra les maux affreux auxquels nous ne pouvons plus échapper, ſi l'on donne une entière exécution aux opérations de l'Aſſemblée.

Les Décrets viennent d'anéantir une grande partie des propriétés de la Nobleſſe; ils détruiſent les fortunes des Eccléſiaſtiques; ils font diſparoître les graces de la Cour; on demande une contribution patriotique; on annonce des impôts ſur le luxe, de nouveaux impôts ſur les propriétés pour remplacer les aides, la gabelle & les autres revenus altérés par les circonſtances préſentes. Eh bien! que réſulte-t-il de ces réformes immenſes & de ces prétendus gains? Que tous les eſprits, tous les états épouvantés ont à l'inſtant porté les réformes juſqu'au dernier degré où elles pouvoient aller. L'effet en a été ſi prompt que, peu de jours après la nuit du 4 Août, on auroit eu de la peine à trouver une ſeule maiſon dans Paris, où il n'y eût des appartemens à louer & des meubles à vendre; une multitude immenſe de domeſtiques

a été renvoyée ; les boutiques les plus achalandées se sont trouvées désertes ; les artistes ont senti la nécessité de courir dans les pays étrangers pour y être occupés. Les Pasteurs ont vu la misère venir réclamer leurs secours de la manière la plus désolante, & leurs larmes ont coulé en se trouvant dans l'affreuse impossibilité de la secourir. Les ouvrages ont été décommandés dans les manufactures ; il n'existoit pas un être enfin qui ne sentît la nécessité de diminuer sa dépense, & il n'est pas un malheureux qui n'en ait éprouvé les horribles contre-coups. Ce n'est point là une vaine déclamation, c'est la plus désolante vérité ; que l'on y joigne la longue énumération des particuliers riches que les troubles ont mis en fuite ; que l'on songe à cet esprit de terreur qui règne sur la France entière, & semble interdire son approche aux nations étrangères, & tous ces maux déjà si grands, ne sont rien en les comparant à ceux qui nous menacent.

Combien étoient grandes cependant les ressources que nous avions entre nos mains ! & leur sage emploi n'eût produit que du bonheur.

A peine la détresse de nos finances a-t-elle été connue, que tous les Ordres, tous les esprits & tous les cœurs ont senti la nécessité d'y remédier. Le Roi a donné le premier exemple, en sacrifiant généreusement tout ce qui ne servoit qu'à soutenir la magnificence du Trône ou à ses agrémens personnels. Son premier ordre à ses Ministres, a été de porter l'économie la plus sévère dans leurs différens départemens. La No-

bleſſe & le Clergé ſe ſont réunis dans les Bailliages pour voter univerſellement l'abandon de leurs privilèges; ils ont autoriſé leurs Mandataires à ne point borner leurs ſacrifices. Le Tiers-Etat ne s'eſt pas montré moins généreux dans ſes dons & ſes offres : ces reſſources étoient plus que ſuffiſantes pour combler l'abyme. Par quelle étrange fatalité n'ont-elles pas produit le bien qu'on avoit droit d'en attendre?

Peuples! connoiſſez enfin cette claſſe dévorante qui vous déshonore & vous ruine; voyez les cruels agioteurs qui, pour aſſurer leurs gains prodigieux, ne craignent pas d'avilir le Trône, & de ſolliciter les dépouilles de tous les Ordres de l'Etat. Suivez leur marche ténébreuſe, vous les verrez acquérir à vil prix, ſur la place, des effets diſcrédités, dont ils vous demandent aujourd'hui la valeur totale : qu'ont-ils offert à la patrie dans l'inſtant où ſa voix déſolée réclamoit des ſecours? Ont-ils promis de ſoulager les malheureux habitans des campagnes, en contribuant, comme eux, aux charges de l'Etat? Non. Eh-quoi! celui qui ne peut ſubſiſter que par un travail continuel & pénible, devra de nouveaux dons, & ces dons ne ſerviront qu'à payer les êtres privilégiés & paraſites, dont l'induſtrieuſe avarice a tari les reſſources publiques? Mais ce n'eſt point encore là tous leurs crimes, apprenez leurs habiles calculs. Le Miniſtre des finances démontre la néceſſité d'un emprunt pour ne pas ſuſpendre les paiemens; preſque tout le numéraire du Royaume eſt entre leurs mains; ils s'empreſſeront ſans doute à ranimer le crédit chan-

celant. Non ; vous n'avez offert à leur cupidité qu'un intérêt modique, leur bourse ne s'ouvre point à vos besoins, & leurs protecteurs ne rougiront point de les défendre, en vous prouvant, en pleine Assemblée, que les gains qu'ils peuvent faire sur la place, surpassent ceux que vous leur offrez. C'est en vain que vous ouvrez un second emprunt plus avantageux pour eux, la crainte de perdre, maîtrise leur ame : ils sont sourds à vos demandes, & n'y répondent que par des cris menaçans qui vous épouvantent, & vous forcent à violer toutes les propriétés pour les abandonner à leur insatiable cupidité. Voilà les êtres sacrés pour lesquels vous entassez vos dépouilles ; c'est pour eux seuls que vos pères ont fait des dons religieux ; c'est pour eux que d'austères & laborieux cénobites ont défriché des terreins incultes ; c'est eux sans doute que l'on verra dispenser les aumônes de l'Eglise dans le sein de l'indigence. Ainsi le Roi, les Princes, la Noblesse, le Clergé, tous les Propriétaires du Royaume croiroient s'avilir & trahir la patrie s'ils n'offroient des dons, & les agioteurs en sont dispensés ! Un sacrifice de leur part, égal à celui des propriétaires, eût aggrandi les ressources, & n'eût été qu'une justice ; mais la Nation seule avoit le droit de le commander, lorsque leurs voix ingrates se taisoient, & l'Assemblée n'a pas même cru devoir agiter cette question ! Il lui a paru plus juste de discuter & de définir elle-même quels sont les véritables droits aux propriétés. Les loix antiques de la Monarchie les maintenoient toutes ;

elle les a déclarées tombées en déſuétude ; elle a fouillé dans les ſiècles paſſés pour y chercher les abus & les crimes du régime féodal, & les droits de la Nobleſſe ne lui ont paru que les ſuites & les odieuſes uſurpations qu'elle a frappé d'anathême.

Les oppoſitions ne pouvoient manquer de s'élever de toutes parts, mais la terreur a ſu les forcer au ſilence ; des libelles atroces ont excité la fureur dans le cœur égaré d'un Peuple naturellement doux & généreux ; des brigands ſe ſont armés de torches & de poignards ; on a promené des têtes ſanglantes dans les jardins & les rues de la Capitale : quels crimes, ſur-tout pour des François, n'a-t-on pas eſſayé de commettre ?.... Les châteaux, les maiſons religieuſes ont été brûlés & dévaſtés ; les troupes ont été ſéduites ; l'on s'eſt abondonné enfin à tous les excès de la licence, en paroiſſant n'écouter que l'enthouſiaſme de la liberté, & les bons Citoyens n'ont plus eu d'autres reſſources que la fuite, le ſilence & les larmes.

Ces horribles ſecouſſes ont du moins produit l'effet d'anéantir tous les obſtacles, & de ne laiſſer aucune borne au pouvoir de l'Aſſemblée ; elle eſt devenue l'unique arbitre du ſort de la Nation ; elle ſeule repond aujourd'hui de ſa félicité ; elle en doit compte à l'univers & aux générations futures ; car elle peut également & le bien & le mal.

Il eſt permis ſans doute de faire l'énumération de nos reſſources & de nos pertes, de montrer ce que nous étions, ce que nous pouvions être & ce que nous ſommes. Tout François

alors pourra décider si désormais le poids des impôts sera moins lourd, & si l'on a saisi les vrais & seuls moyens de ramener l'abondance & le bonheur.

M. *Necker* assure que le déficit ne dépasse pas 60 millions, & il indique les moyens de le combler sans donner aucune secousse trop violente aux fortunes.

Le Comité des Finances de l'Assemblée, présente ce déficit comme moins considérable; mais il demande une somme de plus 800 millions pour payer les dettes urgentes & indispensables; & pour les obtenir, il indique la vente des biens domaniaux & d'une partie des propriétés du Clergé. Si c'étoit bien là notre véritable état de situation, les remèdes seroient faciles à trouver; mais arrachons le voile imposteur que l'on jette sur nos détresses, & prouvons combien ce palliatif est impuissant.

Lorsque M. *Necker* assure qu'il rétablira el niveau entre la recette & la dépense, moyennant un accroissement de revenu de 60 millions, il admet pour principe nécessaire, qu'aucune des branches de l'ancien revenu, ne souffrira d'altération. Le Comité des Finances de l'Assemblée prend la même base, & l'a fait servir d'appui à ses calculs; mais quel esprit raisonnable admettra cette hypothèse?

1°. Dans la nuit du 4 Août, l'Assemblée a supprimé les droits féodaux, ce qui devient une perte immense pour la Noblesse. Il en résultera nécessairement une diminution très-considérable sur les impôts qu'elle payera désormais sans distinction de privilèges.

2°. L'Assemblée a supprimé les dîmes ecclésiastiques. C'est en vain que les envieux du Clergé voudront exagérer ses revenus ; la vérité est une ; lorsque le temps d'un examen approfondi sera venu, il sera prouvé que ses propriétés foncières ne produisent point annuellement plus de 70 millions. Or, quelque parcimonie que l'on mette dans le traitement que l'honneur & l'humanité exigent pour les individus qui composent le Clergé, la dépense annuelle dépassera 100 millions en pensions. Il faudra, de plus, distribuer les aumônes aux pauvres, & entretenir les Eglises & les Bâtiments Loin donc, en supposant la suppression des dîmes, que le Clergé ajoute à la quotité des impôts, il faudra joindre aux revenus de ses propriétés un supplément de plus de 40 millions.

3°. L'Assemblée a ordonné que la Justice fût gratuite, & que les Charges de Judicature fussent remboursées. D'après les calculs les plus modérés, ces remboursemens vont à 400 millions, auxquels il faut joindre les honoraires que l'on sera tenu de donner aux nouveaux Juges établis dans les quatre-vingts Départemens & dans les différentes Municipalités du Royaume. Plus, l'abolition du droit de centième denier & de marc d'or, impôt qui ne portoit point sur le Peuple ; plus, les droits du Roi sur les Arrêts & les Actes de Procédures, ce qui fait, pour le fisc, une perte annuelle de 15 millions : d'où il résulte que la Justice gratuite va causer à l'Etat une augmentation de dépense de plus de 50 millions par an.

4°. On a supprimé la gabelle, impôt désastreux qu'il falloit abolir, mais qui nécessite un remplacement de 60 millions par an, soit sur les propriétés, soit sur les consommations, puisqu'il est de notoriété publique, que les Provinces sont approvisionnées de sel pour plus de trois années.

5°. L'Assemblée se propose de détruire les Aides; elle y sera d'autant plus forcée, que, dans la plupart des Provinces, cet impôt se trouve aujourd'hui presque totalement anéanti: c'est encore un revenu de 50 millions qu'il faudra remplacer, soit sur les propriétés, soit sur les consommations.

6°. Les remplacemens d'équipages, chevaux, armes & habillemens, que la désertion des troupes a fait disparoître, absorbera, pendant long-tems, l'économie de 15 millions que l'on projettoit, comme possible, sur le Département de la Guerre.

7°. Enfin, ce qui dépasse tout calcul, & cause la perte la plus immense pour l'Etat; ce qui réduira des millions d'hommes aux derniers excès de la misère & du désespoir; ce qui, dans peu de tems, fera de la Ville de Paris le séjour le plus dangereux & le plus pénible, c'est la diminution prodigieuse des consommations & l'anéantissement du Commerce. Que l'on fasse l'énumération des Villes du Royaume, que l'on compare la recette actuelle des droits, avec celle des années précédentes, & l'on sera forcé d'avouer que la diminution de dépenses dans toutes les classes & dans tous les genres, occasionne, dans le Trésor de la Nation, un

déficit de plus de cent millions. Cette somme toute exorbitante qu'elle paroisse, sera peut-être même estimée plus haut, si l'on fait attention aux dépenses des Municipalités, des Gardes bourgeoises, à la contrebande, qui est universelle, & aux frais nécessaires de l'Assemblée permanente.

Résumons cet effrayant tableau, pour le comparer aux véritables ressources qui sont en notre puissance.

L'ancien déficit, ...	60,000,000
Remplacement de la Gabelle, ...	60,000,000
——— des Aides, . .	50,000,000
Justice gratuite, ...	50,000,000
Supplément du culte divin, .	40,000,000
Perte sur les consommations, frais des Municipalités, Gardes bourgeoises, remplacement des pertes occasionnées par la contrebande, frais de l'Assemblée, ...	100,000,000
Voilà donc des objets à remplacer ou perdus, pour une somme de	360,000,000

Opposons le tableau des ressources.

Dîmes supprimées, ...	80,000,000
Abolition des privilèges, . .	15,000,000
Réformes du Roi, ...	15,000,000
Réformes sur les pensions, . .	10,000,000
Gains sur les régies des impôts, ...	10,000,000

Que l'on ajoute si l'on veut,

à cette ſomme celle de trente millions ſur les bonifications annuelles & ſur les économies projettées dans les différens Départemens, il n'en réſultera pas moins un déficit de plus de deux cents millions qu'il faudra retrouver, ſoit ſur les propriétés, ſoit ſur les conſommations. Or, il eſt démontré que le terme des impôts ſur les propriétés, eſt marqué d'une manière immuable, & qu'il eſt très-borné; celui ſur les conſommations l'eſt tout autant; & ſi de fauſſes ſpéculations les font ſurcharger, non-ſeulement elles diminueront encore, mais il s'enſuivra les plus épouventables déſordres, en enlevant tous les moyens de vivre à ce même peuple que l'on enivre d'un ſi trompeur eſpoir, à ces douze millions d'hommes, enfin, qui n'ont aucune propriété.

Voilà les calculs impoſans qu'il falloit faire avant d'oſer toucher aux Loix & à l'Adminiſtration d'un ſi vaſte Empire : eſſayera-t-on de réſoudre ce problême, en annonçant la vente général des biens du Clergé? Premièrement, ils ſont inſuffiſans; en ſecond lieu, le Décret même le plus ſolemnel de l'Aſſemblée, donnera-t-il la confiance de les acheter, ſi l'on n'a point avant tout conſulté les Provinces?

Une ſeconde légiſlature approche; les peuples ne peuvent perdre le droit impreſcriptible d'aſſurer leur bonheur, & de juger l'ouvrage de ſes Commettans. Pourriez-vous en douter, vous qui vous êtes cru le droit d'interprêter vos mandats? Vos efforts même pour aſſurer vos Décrets, dépoſent contre vo;us

eſt-ce

eſt-ce donc parce que le paſſé n'a rien été pour vous, que vous croyez avoir le droit & la poſſibilité d'enchaîner l'avenir ? un examen juſte & rigoureux vous attend ; vous vous êtes enlevé toute excuſe en dépaſſant vos pouvoirs, & vous ſerez couronnés ou flétris.

Rappellons les mandats que vous avez trop oubliés, & nous y trouverons les reſſources bienfaiſantes qui pouvoient tout réparer ; l'abus du pouvoir miniſtériel étoit à ſon comble, l'abolition des lettres-de-cachet & la reſponſabilité des Miniſtres, ſuffiſoient pour rendre au pouvoir exécutif, cette ſageſſe, cette clairvoyance & cette modération qu'un bon père exerce dans ſa famille.

Vous aviez des abus à réformer dans vos Loix ; il vous en falloit même quelques-unes de nouvelles ; il ſuffiſoit que le pouvoir royal reſtât ſans action, s'il n'obtenoit votre conſentement, & vos mandats vous avoient donné le pouvoir de l'éclairer, & même de le ſuſpendre.

Le déſordre des finances alloit cauſer une faillite déshonorante pour la Nation ; pour l'empêcher, il falloit de grands ſacrifices, & nul n'en devoit être exempt ; vos mandats vous ordonnoient l'abolition des privilèges ; la Nobleſſe & le Clergé s'étoient réunis pour en faire hommage à la Nation : ces deux ordres de l'Etat n'avoient preſcrit aucune borne à leurs ſacrifices ; quels obſtacles aviez-vous donc à redouter ? N'eſpérez point échapper au parallèle du bien que vous auriez pu faire, & des maux

que vous causez : ce sera là désormais votre juge, & son pouvoir, supérieur au vôtre, est égal à celui de l'éternelle vérité.

Vous pouviez ordonner que les bonifications annuelles & l'extinction progressive des rentes viagères, serviroient à remplacer les impôts de la Gabelle & des Aides. Pouvez-vous même prouver que vous ayez aujourd'hui d'autres ressources pour faire disparoître les impôts par lesquels vous allez être forcés de les remplacer ?

La vénalité des charges blessoit votre délicatesse; vous pouviez dénoncer cette tache que la Nation doit s'empresser d'effacer; mais vous deviez lui faire appercevoir la nécessité de n'employer que des moyens progressifs & sages, qui pussent s'accommoder au malheureux état de ses finances.

L'inégale distribution des biens ecclésiastiques, le sort trop borné des pasteurs, cette classe si respectable & si nécessaire, offensoient votre justice; des Bénéfices sans fonctions, des Monastères abandonnés par leurs Religieux, vous paroissent inutiles à conserver; le fardeau de payer la dîme en nature étoit accablant pour l'agriculture; mille moyens vous étoient ouverts pour réparer ces désordres : le Clergé lui-même vous eût indiqué les remèdes; les membres qui le composent sont tous citoyens; vous pouviez dicter des loix pour l'avenir : mais la justice & l'humanité ne s'élèvent-elles pas contre vous, en vous voyant interpréter & violer les droits sacrés des personnes & des pro-

priétés, pour avilir & dépouiller des enfans de la patrie qui ont les mêmes droits que vous au bonheur, & qui ont placés leurs travaux, leur liberté, sous la sauve-garde de la foi publique ? N'est-ce point la plus cruelle & la plus mépri-sable dérision, que de vous entendre les rap-peller au dénuement & à la perfection évangé-lique, avec cette même voix qui, s'élevant contre la Divinité, prononce contre la va-lidité des vœux, & donne le nom d'attentat contre la liberté, à l'éternelle proscription des Juifs, sur laquelle ce même Evangile, que vous osez citer, appuie l'une de ses preuves ! Entassez victimes sur victimes, livrez-vous à votre esprit d'injustice, mais que ce ne soit pas du moins au nom de la Divinité que vous outragez.

Le trésor de l'Etat avoit besoin de soixante millions de plus par année, pour établir une juste balance entre la recette & la dépense : écoutez les calculs qui se présentent au plus simple ap-perçu.

Si des crimes atroces, si des secousses hor-ribles n'eussent point alarmé tous les citoyens, & bouleversé toutes les fortunes, les impôts sur les consommations n'auroient pu qu'aug-menter ; c'étoit par l'assurance du bonheur qu'il falloit éveiller le patriotisme ; l'aisance alors vous eût apporté ses tributs ; & vous au-riez forcé le luxe à rougir ; il se seroit enseveli dans un honteux silence, en payant les im-pôts que vous auriez exigé de lui ; & les cal-culateurs les plus modérés estiment que cette ressource auroit produit vingt millions.

En n'attaquant aucune propriété, la réforme absolue des privilèges en auroit procuré trente.

Celle des Départemens eût été entière : sans les remplacemens devenus indispensables aujourd'hui, vous en auriez encore retiré vingt millions.

La réforme éclairée & sage des pensions en auroit pu procurer dix.

Le Clergé, en se chargeant de ses dettes, & en augmentant ses sacrifices, auroit pu enrichir le trésor national de dix millions.

En abandonnant aux Provinces la perception & la régie des impôts, l'Etat auroit pu faire un bénéfice de dix millions.

Avec quelle magnificence & quelle promptitude le crédit national ne se feroit-il point rétabli, lorsque l'on auroit vu la sagesse, le calme & toutes les lumières réunies, rendre à la France une gloire qui eût effacé celle de tous les autres peuples de la terre ? Avec quelle confiance les possesseurs du numéraire ne seroient-ils point venu placer leurs fonds dans les emprunts ouverts par les Etats des Provinces ? Le crédit de la Nation entière n'auroit-il pas dépassé celui du Clergé, qui trouvoit si facilement des fonds à quatre pour cent ? Cette opération seule eût acquit dans l'instant, & de la manière la plus légitime, plus de quarante millions de revenus, sans laisser, même aux anciens créanciers, le plus léger droit de se plaindre, puisqu'ils auroient eu l'option de renouveller leurs contrats, ou d'être remboursés.

Que l'on réunisse ces différentes sommes,

elles feront un total de cent cinquante-cinq millions, ſans cauſer aucun ébranlement dans les fortunes : quelle immenſe reſſource ! N'étoit-elle pas même aſſez grande pour laiſſer la poſſibilité d'accorder des dédommagemens conſolans & momentanés, à ceux ſur leſquels les réformes auroient frappé trop directement ? N'eût-on pas auſſi trouvé de quoi diminuer une partie des impôts les plus onéreux ? & chaque année eût vu s'accroître la richeſſe nationale.

Ah ! ſi la ſageſſe & le vrai patriotiſme avoient ſeuls inſpirés la réforme des abus, des loix & des finances, les citoyens ne ſeroient point en fuite : des crimes atroces ne déshonoreroient point le nom François, & notre Roi vertueux & bon, placé ſur le trône le plus brillant de l'Univers, ſeroit encore environné de cette gloire immortelle & ſi douce, qui rayonnoit ſur le front de Louis XII ; les François s'aſſembleroient toujours ; mais ce ſeroit pour chanter des hymnes de reconnoiſſance à ſa gloire, & conſolider leur bonheur.

L'honneur, ce principe unique de la Monarchie, ſubſiſteroit encore, & la Nobleſſe Françoiſe, ſatisfaite & glorieuſe de marcher à la tête de la première des Nations, abjureroit ſes antiques & trop altiers préjugés ; les citoyens de toutes les claſſes lui paroîtroient dignes d'être admis parmi elles, lorſqu'ils s'y préſenteroient avec de véritables droits ; les mœurs publiques ſe ſeroient épurées, & la ſeule vertu enfin eût reçu des hommages ; mais ce tableau ſi grand & ſi magnifique, eſt-il celui que nous

offre la France ? Citoyens des grandes Villes, & vous, habitans des campagnes, ſont-ce des larmes de joie que vous répandez ſur vos foyers ?

Le cri de la Liberté s'eſt fait entendre ; les êtres parvenus au dernier degré de l'aviliſſement, pouvoient ſeuls ne point les répéter avec tranſport : oui, l'enthouſiaſme qu'il a ſu vous inſpirer, eſt aujourd'hui peut-être la ſeule excuſe à vos crimes ; mais ceſſez de transformer en fureur ſes élans vertueux ; l'erreur accompagne preſque toujours de ſi grands intérêts : défiez-vous de ſes pièges, & laiſſez-vous éclairer par le flambeau de la raiſon : voyez votre commerce anéanti, vos manufactures abandonnées, vos propriétés écraſées par les impôts, vos chefs naturels & les guides de vos conſciences, avilis & diſperſés : eſpérez-vous ne plus avoir de chefs ? Ceſſez de le croire ; l'intrigue veille autour de vous, & vous n'échapperez point à ſes ruſes ; c'eſt elle qui déſormais dirigera vos choix, & ſon ſceptre ſera d'autant plus terrible, que vous le croirez légitime.

Quels avantages tirerez-vous donc de la ruine de vos Egliſes, de vos Monaſtères, de vos Châteaux ? Leurs richeſſes paſſeront entre les mains des agioteurs, dont le ſort ſemble être aujourd'hui le ſeul qui vous intéreſſe ; ainſi, c'eſt à la cupidité même que vous allez confier les ſecours deſtinés à ſoulager l'indigence !

Jettez un regard prévoyant ſur l'avenir : oſez-vous compter ſur l'inaction ou l'amitié

des peuples qui vous entourent ! Leur politique s'endormira-t-elle, lorſqu'ils vous ſauront ſans reſſource & ſans force ? Ne les voyez-vous pas attiſer vos fureurs, & ſouffler parmi vous le feu de la diſcorde ? Quoi ! vous compromettez votre majeſté juſqu'au point de faire répondre une lettre de remercîment par le Préſident de votre Aſſemblée nationale, aux trompeuſes & fades adulations d'un chef de cotterie Angloiſe ! Avez-vous donc oublié que les bras de vos guerriers ont rendu l'Amérique indépendante ? Et croyez-vous que vos éternels rivaux l'oublieront ? Rendez grâce à leur ſageſſe, ſi vous n'éprouvez pas encore la force de leurs armes, ou plutôt ils vous abandonnent à vous-même le ſoin de vous détruire ; leurs ſuccès les plus brillans ne les ſerviroient pas auſſi bien que vous. Le bruit terrible de la guerre ſe fera peut-être entendre plutôt que vous ne croyez ; je ſais que vous ſouriez aux dangers, que la mort des guerriers eut toujours des appas à vos yeux ; mais ſuffit-il d'être brave, contre des troupes qui ſavent encore obéir ? Vos Légions citoyennes voleront aux combats ; mais leur ſort ſera ſemblable à celui de ces fiers Ottomans, que l'indiſcipline & l'ignorance des manœuvres rendent la proie de leurs ennemis. Sachez qu'il faut des ſiècles pour établir la ſubordination militaire, & vous l'avez anéantie. Ces nouveaux chefs, que votre caprice a créés, ont-ils l'habitude des camps ? Abandonneront-ils leurs foyers, leurs femmes, leurs enfans, leur commerce ? voleront-ils aux extrémités

du Royaume, & jusques dans vos Colonies, pour affronter tous les dangers & tous les maux? Sera-ce avec de l'argent que vous les dédommagerez de leurs sacrifices? Vous n'en avez plus! Quelles récompenses aurez-vous donc pour couvrir leurs cicatrices, & couronner leurs travaux? Sera-ce l'honneur, ce mobile si puissant, qui a fait verser tant de sang à la Noblesse Françoise? Ah! vous l'avez détruit, & vous avez transformé en injures le nom dont vous honoriez autrefois vos Chefs. Vous exigez déjà que les fils de vos Bourgeois, marchent d'un pas égal avec les fils des *Condés*, des *Turennes*, des *Montmorency :* combien de noms à citer, que l'Histoire conservera malgré vous! Vous les rappellerez à votre tête, ces Héros envers qui vous vous montrez ingrats, & vous reconnoîtrez que votre empire éphémere repose sur des bases sinistres & corrompues, que le premier choc fera crouler, comme le vent disperse au loin la poussiere des tombeaux.

Vous faites un Décret de l'égalité! Jettez les yeux sur cet homme nerveux, qui terrasse à ses pieds son foible adversaire ; & si vous prétendez encore mentir à l'univers, trouvez donc un Décret qui persuade que la vérité ressemble au mensonge.

Grand Dieu! est-ce là ma Patrie? L'Empire François n'offre-t-il plus aux regards que ces débris informes? L'histoire ne puisera-t-elle désormais ses récits que dans ces libelles atroces,

qui commandent l'outrage, le vol & le meurtre? Les arts, eux-mêmes, conſpireront-ils, pour ajouter à nos déſordres & à nos malheurs? Ne vient-on pas de les voir ſe proſtituer, juſqu'au point d'imaginer un crime atroce & abominable, pour rendre plus odieux la Nobleſſe & le Clergé? Quoi! le Théâtre le plus ingénieux de l'univers, & le plus pur dans ſa morale, vient mentir lâchement à la Nation, en donnant le ſpectacle horrible d'un Pontife qui bénit ſur la ſcene les poignards qui doivent aſſaſſiner une partie des citoyens! Qui pourra méconnoître dans ce barbare ſacrilege le deſir d'aiguiſer la fureur du peuple?

Non, ces crimes n'appartiennent point à la Nation; elle ſaura s'épurer & punir les brigands qui la déshonorent; qu'ils tremblent les cruels, à ce bruit vague, mais terrible, que les Provinces font déjà entendre!

La fatigue des abus & le poids des impôts, les a fait s'éveiller au nom de réforme & de liberté; elles ont briſé leurs fers; mais elles n'ont prétendu que reſaiſir le bonheur, & non point ſe prêter lâchement à l'ambition & aux crimes de quelques ſcélérats: elles ſauront étudier leurs véritables intérêts, & ne croiront pas remplir les vœux de leurs tranquilles habitans, en redoublant leurs impôts, en les privant des ſecours qu'ils trouvoient dans les pieuſes fondations de leurs peres, en bouleverſant l'Empire, en ruinant, en détruiſant tous les Ordres de l'Etat, pour aſſouvir la cupidité de quelques Rentiers de la Capitale, ou ſatisfaire l'ambition de quelques Avocats,

Les peuples séduits par des apparences trompeuses, commencent à s'interroger; peuvent-ils se répondre qu'ils sont heureux? C'est en vain, que des Journalistes aussi lâches qu'ils sont avides, font circuler dans leurs feuilles les peintures des transports de la Capitale; l'histoire de ses malheurs se propage au loin, & si elle prétend la couvrir d'un voile mystérieux, qu'elle ferme donc ses portes, qu'elle retienne prisonniers & nourrisse ces milliers d'ouvriers qui la désertent, parce qu'ils y périssent de misere; le besoin d'exciter la pitié, leur arrache leurs lamentables récits, & le Provincial consterné, tremble déjà que la plus funeste détresse ne parvienne jusqu'à lui: combien ne sent-il pas redoubler son effroi, en voyant les Manufactures cesser leurs travaux, les Marchands fermer leurs comptoirs, les riches réformer leur dépense, & le nombre des malheureux s'accroître chaque jour!

Ce seront cependant ces habitans des campagnes & des Provinces, qui choisiront bientôt de nouveaux Représentans pour réparer ces désordres; & des écrivains gagés prétendent que les Loix nouvelles seront sacrées pour les futurs Législateurs! Ainsi, les Députés de la Nation n'auront plus même besoin de ses mandats! Ils viendront humblement demander les instructions de leurs prédécesseurs, & se traîneront misérablement sur leurs pas! Ne semble-t-il pas entendre l'insolent valet de *Cromwel*, annoncer au peuple Anglois, après la mort de ce scélérat, que son génie tutélaire continuera de protéger l'Angleterre?

Abandonnons ces déſolans tableaux, & que l'eſpérance embelliſſe l'avenir : la tempête a ravagé nos campagnes ; mais nos travaux peuvent encore tout réparer. Provinces ! ramenez la paix & la ſûreté dans votre ſein ; vous y verrez bientôt renaître l'abondance ; abjurez ces injuſtes & nouveaux préjugés qui vous font convertir en inſulte la conſidération que vous aviez pour vos Chefs ; établiſſez un juſte parallele entre la Nobleſſe, que quatorze ſiecles de gloire avoient conſacrée, & ces hommes adroits & intéreſſés qui vivent à vos dépens, & dont la trompeuſe éloquence ne vous a ſi vivement rappellé vos droits & votre force, que dans l'eſpérance très-bien calculée, que vous les placeriez déſormais à votre tête ; que votre juſtice & votre reconnoiſſance prononcent.

La Nobleſſe qui vivoit dans ſes châteaux, ne vous prodiguoit-elle pas ſes ſecours ? Vous refuſoit-elle ſon appui, ſes conſeils ? Ne l'avez-vous pas vue mille fois ſolliciter pour vous des travaux de charité, & vous défendre contre le pouvoir arbitraire ? Ah ! ſi l'on interrogeoit le peuple des campagnes, combien de noms encore il citeroit avec des larmes de reconnoiſſance ! Il exiſte des exceptions, je le ſais ; mais ſi la vérité parle, elle dira qu'elles ſont peu nombreuſes ; elle rappellera cette multitude de procès arrangés ſans frais, par la ſeule médiation des Paſteurs & des Seigneurs ; elle citera des cantons entiers qui ne vivent que par leurs dons multipliés.

Cette auguſte vérité, dont je ne ceſſerai d'in-

terpeller la voix, vous peindra-t-elle ſous les mêmes traits ces hommes mercenaires, que le malheureux ne peut approcher que l'or à la main ? l'infortune oſe-t-elle ſe préſenter devant eux, ſans avoir ramaſſé juſqu'au dernier de ſes débris, pour en faire le ſalaire de leurs conſultations ?

Il exiſte parmi eux des exceptions dont la vertu s'honore ; ah ! ce n'eſt pas eux qui vous ont ſéduits ; leurs voix même s'uniſſent peut-être en ce moment à la mienne, pour vous avertir du piege ; mais défiez-vous de ceux qui cherchent à vous éblouir par des traits ébruités, qu'ils n'ont conſacrés qu'à l'oſtentation ; vous les avez vu ramper aux pieds des grands lorſqu'ils diſtribuoient les faveurs, & vous les voyez aujourd'hui les inſulter avec audace ; entendez-les vous peindre les Tribunaux auguſtes qui les maintenoient à cette diſtance ; & dans ce reſpect que l'on doit aux organes de la juſtice, ils cherchent à les avilir à vos yeux ; hé bien, mettez-les à leur place, armez-les de votre pouvoir ; vous aurez comblé leurs vœux ; mais vous ſerez bientôt punis de votre imprudence, & vous reconnoîtrez s'ils reſteront vos égaux : accoutumés, pour de l'argent, à défendre le fort & le foible, le juſte & ſouvent l'injuſte, l'innocence & ſouvent le crime, leur principale étude conſiſte à repréſenter la cauſe qu'ils défendent, ſous les apparences les plus ſéduiſantes. L'intérêt & l'amour-propre ſont preſque toujours les mobiles qui les font agir, & voilà les moyens qu'ils ont employés dans les élections : pour

obtenir vos ſuffrages, ils vous ont dit : Anéantiſſez la Nobleſſe & le Clergé ; foulez la Magiſtrature à vos pieds ; élevez-vous même au-deſſus du trône ; armez-vous pour ſoutenir nos voix ; frappez de malédiction tout ce que vous reſpectiez autrefois ; emparez-vous de leurs propriétés ; livrez-vous à nos conſeils ; prenez-nous pour chefs, & vous verrez bientôt un ordre de choſes qui comblera tous vos vœux. Vous ne payerez plus que des légers impôts ; vos Seigneurs trembleront devant vous ; les droits de chaſſe qu'ils avoient uſurpés, vous ſeront communs avec eux ; préparez-vous à la réſiſtance qu'ils ne manqueront pas de vous oppoſer ; armez-vous pour punir leurs efforts ; l'abondance & la liberté ſont d'aſſez belles récompenſes pour que vous les achetiez à ce prix. Voilà ce qu'ils vous ont dit. Croyez-vous encore à la vérité de ces promeſſes ?

Calculez enfin toutes les erreurs dont ils vous ont amuſé ; contemplez enfin l'abyme creuſé ſous vos pas : où ſont-elles ces reſſources immenſes & ces moyens ſi puiſſans que l'on promettoit à votre crédulité ?

N'auriez-vous donc fait que combler votre malheur ? Votre aveugle obſtination le rendroit-il ſans remede ? Attendrez-vous que l'expérience, avec ſes doigts de fer, vienne arracher le voile qui couvre vos yeux ? Quoi ! les François n'auront avili le Trône qu'ont occupé Louis IX, Louis XII, Henri IV & Louis XVI, que pour devenir le plus malheureux peuple de la terre. Quoi ! leurs alliés & leurs rivaux ne leur payeront plus qu'un tribut de

mépris & de pitié, au lieu de cette admiration jalouse & bien sentie qu'ils ne pouvoient refuser à quatorze siecles de gloire! Non, cet affreux prestige ne peut subsister. L'honneur, l'honneur fut toujours l'esprit & le cri des François; il domine encore, & sa voix irrésistible dissipera l'erreur d'un moment. Ils choisiront de nouveaux Représentans, qui respecteront leurs sermens, deviendront les fideles exécuteurs de leurs ordres, & s'uniront au vertueux Louis XVI. Les abus seront réformés; les loix seront épurées & aggrandies; les charges de l'Etat porteront également sur tous; le vrai mérite & la vertu donneront des droits à toutes les places. Le Monarque lui-même donnera à ses Ministres & à ses Peuples, l'exemple de l'obéissance à la loi; son nom ne rappellera que celui d'un pere adoré par ses enfans, & la Nation entiere resaisira sa gloire & le bonheur.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

La double représentation accordée au Tiers-Etat, ne pouvoit manquer d'exciter la plus grande fermentation & la plus terrible effervescence dans tous les esprits. Dans le même tems le Gouvernement a trop imprudemment toléré la liberté de la presse; des millions de libelles ont à l'instant puni cette faute, en le livrant lui-même au mépris & à la colere d'un peuple, que l'espoir de détruire par lui-même ses impôts, & de tout pouvoir impu-

nément, devoit néceſſairement entraîner fort au-delà des bornes.

Les Avocats ont ſaiſi l'avantage de la circonſtance; habitués à être regardés comme les oracles de leurs cotteries, à ſacrifier tous les points de vue, toutes les ſuites, toutes les aſtuces d'une affaire, il leur étoit facile d'éteindre leurs vues politiques, & de combiner quel profit ils pourroient tirer du moment.

Ils ont habilement ſu aggrandir leur cercle, & ſe rendre néceſſaires; ils ont très-bien calculés que les honneurs de la députation, ſeroient accordés par la multitude, à ceux qui montreroient le plus d'enthouſiaſme, & peut-être même de fureur. Ils ont vu que le Gouvernement réduit aux derniers abois, par le déſordre des finances, n'oſoit plus déployer ſes forces, & montroit ſur-tout, la plus grande déférence pour la claſſe la plus nombreuſe, qu'il ſe propoſoit d'oppoſer à la Nobleſſe & au Clergé. Dès-lors ils n'ont plus gardé de meſure; ils ſe ſont unis aux plus furieux folliculaires, pour multiplier des libelles que les vrais & ſages citoyens ont trop mépriſés, & qui ne pouvoient que porter le feu de la ſédition dans l'eſprit du peuple, toujours prêt à ſaiſir avec avidité ce qui peut le flatter.

Les Bailliages ſe ſont aſſemblés; c'eſt alors que les Avocats ont uſé de toutes les reſſources de leur verbeuſe & confiante éloquence, pour vanter leur zele & leurs talens; quels avantages n'avoient-ils pas ſur les nombreux Electeurs des Communes, que la timidité réduiſoit au ſilence! auſſi le ſuccès a-t-il été complet, puiſ-

que sur six cens Députés du Tiers-Etat, on compte plus de quatre cens Avocats, & les autres choix sont tombés sur les hommes qui ont montré le plus d'acharnement contre le Gouvernement, la Noblesse & le Clergé.

Comment, avec de pareils moyens, espérer la concorde, sans laquelle le bien étoit impossible? Il semble qu'un génie malfaisant ait voulu réunir tout ce qui pouvoit rendre la ruine de la France inévitable. La composition des Membres du Clergé, donnoit au Tiers-Etat une prépondérance que rien ne pouvoit balancer, & la désertion de la minorité de la Noblesse, a mis le complément à cet excès de désordre.

Dès-lors toutes les digues ont été rompues, la puissance exécutrice est tombée dans le néant; l'orgueil a levé sa tête altière, & toutes les passions se sont éveillées dans les cœurs vicieux: les grands criminels ont vu la possibilité d'ourdir de grandes trames, & pour parvenir à leur but coupable, ils se sont en quelque sorte partagé les crimes: les uns ont fait sentir aux Avocats qu'ils devoient humilier l'ancienne Magistrature, & s'élever sur ses débris: les autres ont révolté les Curés contre le pouvoir des Evêques; d'autres ont flatté le haut Tiers, en parlant de l'égalité comme d'un droit naturel. Il falloit aussi tromper le Peuple & le séduire; des libelles ont assuré que désormais les impôts seroient payés par les seuls privilégiés, que l'on a peints comme des usurpateurs & des traîtres, dans l'instant même qu'ils offroient tous les sacrifices possibles pour sauver la Patrie; & ce

Peuple, toujours si facile à tromper, a long-temps attendu le signal pour égorger la Noblesse & le Clergé.

Pendant ces désordres le crédit de l'Etat s'anéantissoit, & la crainte de la faillite a produit les horribles convulsions du Palais-Royal : les agioteurs en voyant leur fortune menacée, ont cru tous les moyens également bons pour la sauver ; ils ont soudoyé des brigands dans la lie du Peuple, & même dans de plus hautes classes, & le bouleversement général du Royaume leur a paru préférable à la plus légere diminution dans leurs gains.

C'est ainsi que l'orgueil & la cupidité nous ont conduit jusqu'au dernier dégré de l'avilissement & du malheur. Les troupes ont été séduites ; on a trouvé moyen d'enchaîner leur courage en les trompant ; on a détruit le frein puissant de la Religion en avilissant ses Ministres, & en ne les offrant plus aux regards que comme des mercenaires avides. On a suspendu les fonctions de la Magistrature, qui faisoit encore respecter les Loix & la Justice, & dès-lors tous les pouvoirs ont été détruits. Le Monarque lui-même a vu briser son sceptre, & n'a plus conservé qu'un vain nom.

Que gagneront les Peuples à tous ces excès ? Ils auront désormais pour Maires, Juges & Arbitres suprêmes, ces mêmes Avocats qui épuisoient jusqu'à leur derniere ressource, lorsqu'il s'élevoit quelque contestation parmi eux ; ils auront pour commandans ces mêmes bourgeois dont ils ont toujours été jaloux : les agioteurs feront valoir à leur profit, sur la

202

place, les dépouilles des riches Monasteres. Payeront-ils moins d'impôts? Ils ne s'apperçoivent même pas qu'on les flatte encore d'un chimérique espoir, & qu'on évitera de les taxer, tant que l'on croira pouvoir employer leur force & leur fureur.

Mais quand il faudra remplacer la gabelle, les aides, l'ancien déficit, la Justice gratuite, les pertes énormes sur les consommations, l'entretien de l'Assemblée permanente, c'est alors qu'ils sentiront tout le poids de leurs charges; mais ils ne l'apprendront qu'après l'établissement des Municipalités & des Milices nationales: ce sera quand toutes les forces réunies pourront les contenir & les forcer à payer; que l'on rira de leur folle ivresse, & qu'ils reconnoîtront enfin qu'ils n'ont été que les aveugles instrumens de la cupidité, de l'orgueil & de tous les crimes.

Peuples, voulez-vous connoître votre véritable état de situation, voulez-vous savoir jusqu'où doivent aller vos espérances, pressez l'Assemblée de s'expliquer sur les impôts; ordonnez-lui d'en fixer la quotité; sachez d'elle ce que payeront désormais vos propriétés; demandez la liste des gains que l'on vous a si solemnellement promis; dites-lui sur-tout de ne point alléguer ses cahiers pour autoriser ses retards; souvenez-vous qu'elle ne les a point consultés tant qu'elle n'a voulu qu'aggrandir ses pouvoirs.